



Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Indicateurs de reconnaissance
et de suivi : définitions,
objectifs et méthodes de
calcul

CONTEXTE

La notion de « Projet alimentaire territorial » (PAT) est définie à l'article L.111-2-2 du code rural et de la pêche maritime (CRPM)¹.

Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé publique de ce territoire. Ils jouent un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires en faveur d'une alimentation saine et durable pour tous, permettent de concourir à la souveraineté alimentaire de la France et, le cas échéant, de développer des synergies entre territoires urbains et ruraux.

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et résilience », a introduit la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) dans le code rural et de la pêche maritime (art. L.1) et dans le code de santé publique (art. L.3231-1). La SNANC, dont la publication est attendue à l'été 2025, a pour objectif de définir les orientations stratégiques de la politique du Gouvernement pour une alimentation saine et durable pour tous à l'horizon 2030.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place un renforcement à la fois des exigences pour la reconnaissance des PAT, assorti d'un dispositif de soutien avec le maintien d'une aide à l'émergence de PAT (niveau 1) et un accompagnement au passage en phase opérationnelle des PAT (niveau 2).

Pour obtenir cette reconnaissance, les porteurs de projets doivent répondre à un ensemble de prérequis et de critères. Ils sont à apprécier dans le cadre d'une démarche de progrès des structures porteuses de projet (réalisation d'actions qui s'inscrivent dans le temps afin de répondre à des objectifs précis grâce à des moyens donnés) et en fonction des spécificités et des enjeux des territoires.

Objectifs des indicateurs

Pour analyser ces progrès, les porteurs de projets doivent renseigner, *a minima*, un indicateur par thématique SNANC, au choix et qui ont pour objectifs de :

- **Accompagner le porteur de projet dans l'élaboration de son diagnostic et de son plan d'action systémique**, avec des objectifs quantitatifs à fixer pour l'issue de son plan d'action ;

¹ legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000029581451/

- Permettre au porteur de projet de **suivre la mise en œuvre de ses actions** au fil de l'eau ;
- Permettre une **vision nationale des PAT et de leur impact** sur la politique publique de l'alimentation.

Ces indicateurs permettent d'enclencher une dynamique de suivi et d'évaluation à l'échelle des PAT, tout en étant **adaptés à leurs spécificités** (choix des indicateurs dans chaque thématique, possibilité d'ajouter des indicateurs complémentaires et notamment ceux déjà renseignés dans les fiches PAT sur le portail France PAT), en **assurant le caractère systémique** (au moins un indicateur par thématique / levier transversal) et permettent d'avoir une vision globale (régionale et nationale) de l'impact des PAT sur le territoire.

Pour chaque indicateur, le porteur de projet doit **fixer un objectif à atteindre et une échéance** (par défaut à l'issue du plan d'action de 5 ans), ainsi qu'un T0, c'est-à-dire une **valeur actuelle** (valeur de départ) permettant d'analyser l'évolution de l'indicateur dans le temps.

Par ailleurs, un certain nombre d'indicateurs sont **automatisés sur le portail France PAT** (voir tableau en fin de guide). Pour ces indicateurs, l'outil calcule de manière autonome le résultat des indicateurs à l'échelle du territoire renseigné par le PAT, sur la base de données publiques (INSEE, Agreste...). Aussi, pour ces indicateurs automatisés, les porteurs de PAT n'ont aucun calcul à réaliser, uniquement à visualiser l'évolution de leurs indicateurs sur France PAT, via leur fiche PAT, et mettre en place les actions pour atteindre les objectifs.

Enfin, la fréquence de mise à jour de l'ensemble des indicateurs choisis est *a minima* annuelle, c'est-à-dire que les résultats obtenus doivent être renseignés **au moins une fois par an dans le cadre de la campagne d'actualisation des fiches PAT** par les porteurs de PAT (sauf dans le cas où l'indicateur est automatisé, ou dans le cas où les sources de données ne permettent pas cette fréquence).

Thématiques ciblées

Aussi, les indicateurs proposés recouvrent l'ensemble des thématiques couvertes par les PAT (à l'exception de la thématique « culturel et gastronomie »). Il s'agit d'une part, des enjeux thématiques correspondant au cadre de la durabilité des systèmes alimentaires :

- La justice sociale, en particulier la lutte contre la précarité alimentaire ;
- Les enjeux de nutrition et santé, en soutien à l'atteinte des recommandations du Programme national nutrition santé ;

- L'environnement, notamment la préservation des ressources (i.e. lutte contre le gaspillage alimentaire), de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- L'économie alimentaire, notamment le développement de filières territorialisées en soutien d'un changement de pratiques agricoles durables et le développement de labels publics (à travers l'amont agricole, la transformation, la logistique, la distribution et la restauration).

Il s'agit également de leviers transversaux privilégiés (mais non exclusifs ni exhaustifs) dans lesquels mobiliser ces enjeux :

- La restauration collective, et notamment l'approvisionnement en produits durables et de qualité (loi EGalim) ;
- L'éducation à l'alimentation durable, notamment dans le temps scolaire et extrascolaire ;
- Le foncier agricole et l'urbanisme.

Objectifs de ce guide

Ce guide a l'ambition d'accompagner les porteurs de projet quant à l'utilisation de ces indicateurs

- **Comment les renseigner** : quelles sont les définitions, les objectifs et les périmètres de ces indicateurs ;
- **Où aller chercher l'information demandée** : auprès notamment de données publiques, données des diagnostics établis par les porteurs de projet et données de suivi des plans d'actions ;
- **Comment s'en servir** : à des fins de reporting auprès des partenaires au projet, auprès des financeurs.

SOMMAIRE

GLOSSAIRE

THEMATIQUES

1/ JUSTICE SOCIALE

2/ NUTRITION ET SANTE

3/ ENVIRONNEMENT

4/ ECONOMIE ALIMENTAIRE

LEVIERS

1/ LA RESTAURATION COLLECTIVE

2/ EDUCATION ALIMENTAIRE

3/ FONCIER AGRICOLE ET URBANISME

GLOSSAIRE

Action : une « **action** » désigne une mesure ou une tâche à entreprendre pour atteindre un objectif précis relatifs aux enjeux du PAT (économie, environnement, santé ou social). Une action est définie dans le temps, menée par un ou des pilotes, assortie d'indicateurs et de livrables. Les actions à considérer sont celles figurant sur le plan d'action du PAT.

Partenaire : structure ou organisation partenaire du PAT, listée dans le dossier de reconnaissance et sur la fiche PAT sur France PAT, et/ou ayant formalisé un engagement (via un courrier d'engagement ou une convention par exemple).

Personne sensibilisée : sont considérées comme « **sensibilisées** » les personnes ayant assisté au moins une fois à une action organisée en lien avec le PAT : formation, atelier, conférence, évènement, webinaire... Le décompte doit être réalisé sur la base d'une feuille de présence (ou liste de présence), ou en dernier recours sur la base d'une liste d'inscrits. Il s'agit du niveau d'action le moins impactant.

Personne accompagnée : sont considérées comme « **accompagnés** » les professionnels ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé, via au moins la participation à une formation ou un diagnostic avec un suivi des actions menées en lien avec le PAT et les professionnels, dans l'objectif d'une évolution de leurs pratiques. Il s'agit d'un niveau d'action ayant plus d'impact qu'une « sensibilisation ». Une personne accompagnée est considérée comme ayant été « sensibilisée ».

Professionnels : exploitants agricoles, personnels de la transformation, distribution, restauration collective et commerciale, équipes éducatives...

Produits durables et de qualité : périmètre défini à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime, intégrant les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), dont les produits bio, les produits issus de la certification environnementale, de l'écolabel « pêche durable », du commerce équitable...

JUSTICE SOCIALE



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
1.1 Proportion d'associations de lutte contre la précarité alimentaire partenaires du PAT par rapport au nombre total d'associations de lutte contre la précarité alimentaire présentes sur le territoire du PAT	Caractériser le niveau de coopération du PAT avec des associations locales de lutte contre la précarité alimentaire. Les PAT ont vocation à favoriser le lien entre ces associations et les autres acteurs de l'écosystème alimentaire du territoire.	Nombre de structures partenaires du PAT / Nombre de structures totales du territoire du PAT	<u>Numérateur</u> Liste des partenaires du PAT <u>Dénominateur</u> Automatisé sur France PAT : nombre d'associations d'aide alimentaire référencées dans l'outil Soliguide, (développé par Solinum). Ce référencement n'est pas exhaustif dans toutes les zones. Si ce référencement est incomplet, il est possible de recenser les associations d'aide alimentaire habilitées sur les sites internet des DREETS (une recherche sur un moteur de recherche « association habilitée aide alimentaire + nom de la région » permet d'obtenir la liste). Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Est-ce que le PAT est bien en lien avec la majorité / la totalité des structures impliquées dans l'aide alimentaire, pour action systémique sur les enjeux sociaux ? Est-ce que les associations du territoire sont habilitées, ou dans une démarche d'habilitation régionale ou nationale ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
1.2 Proportion du territoire du PAT sur lequel est présente au moins une structure d'aide alimentaire	Evaluer la surface couverte par l'aide alimentaire par rapport à la taille du territoire afin d'identifier de potentielles zones blanches	Surface couverte par des associations habilitées aide alimentaire PAT / Surface totale du territoire du PAT	<u>Numérateur</u> Travail à réaliser dans le diagnostic du PAT. Par exemple : questionnaire aux associations du territoire pour connaître le périmètre d'action (a minima par code postal : somme des surfaces de chaque commune). Les surfaces des communes sont disponibles en open data . <u>Dénominateur</u> Automatisé sur France PAT : surface totale du territoire du PAT	Est-ce que les associations/structures d'aide alimentaire couvrent tout le territoire, à une échelle plus fine que la commune ? Est-ce que le volume de denrées/la fréquence de distribution de denrées couvre les besoins du territoire ?
1.3 Nombre de personnes bénéficiant des actions du PAT sur la précarité alimentaire - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Estimer l'impact du PAT sur les personnes concernées par la précarité alimentaire du territoire du PAT, en lien avec le taux de pauvreté, le taux de chômage ou le revenu médian du territoire (automatisés sur France PAT)	Recensement du nombre de personnes bénéficiant d'actions du PAT sur cette thématique depuis le début du plan d'action du PAT	Décompte annuel du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire ayant bénéficié des actions prévues par le plan d'action du PAT, par les pilotes de ces actions. Exemples d'actions sur cette thématique : voir glossaire .	Par rapport au nombre d'habitants sous le seuil de pauvreté (taux de pauvreté et nombre d'habitants automatisés sur France PAT), quelle part est concernée par les actions du PAT ? A l'échelle du territoire et à l'échelle nationale ? L'outil OBSOALIM https://diagnostic.obso-alim.org/ propose une évaluation du niveau de risque de précarité alimentaire par commune

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
1.4 Proportion d'approvisionnements durables, de qualité et de proximité de l'aide alimentaire	Mesurer l'efficacité des PAT dans le contenu de l'aide alimentaire et notamment le développement d'un approvisionnement en produits durables et de qualité, issus des circuits de proximité, et ce, parmi les partenaires directs du PAT	Poids de produits durables et de qualité <u>et</u> produits et/ou transformés sur le territoire, distribués parmi les partenaires directs du PAT / Poids total des produits distribués parmi les partenaires directs du PAT	Enquête annuelle auprès des associations d'aide alimentaire partenaires directes du PAT. Le dénominateur doit correspondre aux données renseignées, pour les associations d'aide alimentaire habilitées, dans l'enquête nationale annuelle sur les denrées distribuées (article R. 266-10 du code de l'action sociale et des familles). Définition des « produits durables et de qualité » : voir glossaire	Est-ce que le PAT permet de fournir des débouchés aux producteurs et transformateurs de produits durables et de qualité sur le territoire via l'aide alimentaire ?

NUTRITION ET SANTE



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
2.1 Nombre d'actions menées par le(s) Contrat(s) Local(aux) de Santé (CLS) du territoire qui sont également inscrites dans le plan d'actions du PAT - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Valoriser les actions transversales et multi acteurs, afin de renforcer le caractère systémique des PAT, plus spécifiquement dans le domaine de la santé. Caractériser l'articulation du PAT avec les structures de ce secteur	Dénombrer les actions inscrites <u>à la fois</u> dans les plans d'action du PAT et du CLS.	Les Contrats locaux de santé sont généralement recensés sur les sites internet des ARS (une recherche sur un moteur de recherche « contrat local de santé ARS + nom de la région » permet d'obtenir la liste). Les actions communes doivent être élaborées dans la phase d'émergence ou opérationnelle des PAT et CLS. Définition d'une « action » : voir glossaire	Si un CLS est en place sur le territoire d'un PAT, est-ce que les actions « nutrition » du CLS sont bien cohérentes avec les actions « santé » du PAT ? Quelles synergies peuvent être trouvées entre les deux dispositifs ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
2.2 Proportion de structures agissant en faveur de la nutrition – santé partenaires du PAT par rapport au nombre total de structures agissant en faveur de la nutrition – santé présentes sur le territoire	Valoriser les actions transversales et multi acteurs, afin de renforcer le caractère systémique des PAT, plus spécifiquement dans le domaine de la santé. Caractériser l’articulation du PAT avec les structures de ce secteur.	Nombre de structures impliquées sur les enjeux nutrition-santé inscrites dans le PAT / Nombre de structures totales du territoire	<u>Numérateur</u> Liste des partenaires du PAT <u>Dénominateur</u> Diagnostic du PAT Exemples non exhaustifs de structures agissant en faveur de la nutrition – santé » : - Promotion santé (IREPS) - Diététicien.nes accompagnant les projets, par exemple adhérents à l’AFDN ou formateurs référencés PNNS ; - Centres hospitaliers ; - Comités d’Éducation pour la Santé – CODES ; - Communautés professionnelles territoriales de santé . Définition d’un « partenaire » : voir glossaire	Est-ce que le PAT est bien en partenariat avec les structures impliquées sur les enjeux nutritionnels ? Quels sont les partenaires privilégiés des PAT pour ces enjeux ? Quelle est l’ampleur des champs de santé impliqués (promotion de la santé, médical -dont CPTS, CH-, médico-social -dont établissements, acteurs spécialisés en nutrition...) ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
2.3 Nombre d'actions menées en commun avec les collectivités signataires des Chartres d'engagement du PNNS, les "Villes-santé OMS", les ateliers santé-ville, les dispositifs sport-santé - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Valoriser les actions transversales au sein des collectivités, afin de renforcer le caractère systémique des PAT, plus spécifiquement dans le domaine de la santé. Caractériser l'articulation du PAT avec les initiatives des collectivités dans ce cadre.	Dénombrer le nombre d'actions inscrites <u>à la fois</u> dans les plans d'action des PAT et dans ces documents.	Dans la phase de diagnostic du PAT, les porteurs peuvent se référer aux engagements et aux structures listés aux liens suivants (liste non exhaustive) : - Structures signataires des Chartres d'engagement du PNNS - Cartographie des Maisons Sports santé - site internet du Réseau français des Villes-Santé Les actions communes doivent être élaborées dans la phase d'émergence ou opérationnelle des PAT et CLS. Définition d'une « action » : voir glossaire	Est-ce que les initiatives au sein d'une même collectivité sont bien articulées ?
2.4 Nombre de personnes adultes sensibilisées sur les objectifs du PNNS - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Mesurer l'impact des PAT sur les habitants du territoire sur ces sujets nutrition – santé (repères du PNNS sur l'alimentation et/ou activité physique)	Dénombrer le nombre de personnes adultes ayant participé au moins une fois aux actions de sensibilisation dans le cadre du plan d'actions du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quelle capacité du PAT à sensibiliser un nombre important de personnes sur ces enjeux ? Quelle est la part d'habitants du territoire touchée par ces actions ?

ENVIRONNEMENT : PRESERVATION DES RESSOURCES, DE LA BIODIVERSITE, ATTENUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRESERVATION DES RESSOURCES : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
3.1 Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Evaluer l'impact des PAT sur la sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, et en particulier au niveau des ménages	Dénombrer le nombre de personnes (adultes professionnels du secteur ou non) ayant participé à des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quel est l'impact de la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire des personnes sensibilisées ? Quelle est la part de professionnels du territoire touchée par ces actions ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
3.2 Proportion d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nombre total de restaurants collectifs présents sur le territoire du PAT (ou sur un périmètre précis et pertinent à préciser)	Estimer l'impact des PAT dans le respect des obligations législatives relatives au gaspillage alimentaire, et dans l'accompagnement au diagnostic et au plan d'action des cantines	<u>Numérateur</u> Nombre d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action <u>Dénominateur</u> Nombre total de restaurants collectifs sur le territoire	<u>Numérateur</u> Sur la plateforme <i>ma cantine</i> , dans chaque fiche cantine , le badge « lutte contre le gaspillage » est obtenu lorsque l'établissement a réalisé un diagnostic et mis en place d'un plan d'action (à venir) Sur l'open data , les variables relatives à la mise en place d'un diagnostic et d'un plan d'action par cantine seront disponibles prochainement. <u>Dénominateur</u> Si toutes les cantines du territoire sont inscrites : nombre de cantines inscrites sur « ma cantine » tel qu' automatisé sur France PAT . Si toutes les cantines du territoire ne sont pas inscrites : recensement dans le cadre du diagnostic du PAT.	La restauration collective est -elle pleinement engagée dans cette thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire ? Quel poids de denrées a été « sauvé » du gaspillage grâce à la mise en place de ces actions ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
3.3 Proportion d'exploitations agricoles ayant mis en œuvre des actions pérennes liées à la distribution ou la transformation de denrées hors standards ou en surplus parmi les exploitations sensibilisées	Evaluer l'efficacité du PAT pour accompagner les exploitants agricoles à la lutte contre le gaspillage alimentaire	<u>Numérateur</u> Nombre d'exploitations engagées dans des actions pérennes liées à la distribution ou la transformation de denrées hors standards ou en surplus <u>Dénominateur</u> Nombre d'exploitations sensibilisées dans le cadre du PAT pour la mise en place de ces actions	<u>Numérateur</u> Exploitations ayant mis en place : - Une nouvelle contractualisation (ou de nouvelles clauses) avec un distributeur ou transformateur pour des produits hors standards (taille, forme, autres défauts non sanitaires...) ou en surplus ; - Des dons réguliers des surplus avec une associations d'aide alimentaire (voir par exemple les actions de SOLAAL) ; - un glanage régulier avec une association (voir par exemple les actions de SOLAAL). <u>Dénominateur</u> Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, évènements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'un exploitant « sensibilisé » : voir glossaire	Quel volume de denrées alimentaires est concerné par des actions ?

ENVIRONNEMENT : PRESERVATION DES RESSOURCES, DE LA BIODIVERSITE, ATTENUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
4.1 Nombre de professionnels sensibilisés à l'adaptation au changement climatique	Estimer l'impact du PAT sur la sensibilisation des professionnels à l'adaptation au changement climatique, dans l'objectif de faire évoluer leurs pratiques	Dénombrer le nombre de personnes ayant participé à une action de sensibilisation sur cette thématique dans le cadre du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée », de « professionnels » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Au-delà de l'atténuation, les PAT sont-ils mobilisés pour participer à l'adaptation au changement climatique ? Quel secteur alimentaire est ciblé par ces actions (production, transformation, distribution) ?
4.2 Nombre de professionnels sensibilisés aux enjeux d'atténuation du changement climat, de biodiversité et/ou de préservation des ressources	Estimer l'impact du PAT sur la sensibilisation des professionnels aux enjeux d'atténuation du changement climatique, de biodiversité et/ou de préservation des ressources, dans l'objectif de faire évoluer leurs pratiques	Dénombrer le nombre de personnes ayant participé à une action de sensibilisation sur cette thématique dans le cadre du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée », de « professionnels » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quel secteur alimentaire est ciblé par ces actions (production, transformation, distribution) ? Quel est l'impact de ces sensibilisations sur les changements de pratiques ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
4.3 Nombre de structures partenaires du PAT dans le domaine de la préservation de la biodiversité	Evaluer le caractère systémique du PAT sur les enjeux de la biodiversité et sa capacité à se coordonner avec les acteurs compétents du territoire	Dénombrer les partenaires impliqués dans le PAT sur cette thématique	Liste des partenaires du PAT sur la fiche France PAT Exemples de structures impliquées sur cette thématique (liste non exhaustive) : - Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) ; - Conservatoires des espaces naturels ; - Réseaux d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) ; - Parcs Naturels régionaux ; - Réseau CIVAM ... Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Quelles sont les actions menées en ce sens ? Quel impact de ces actions sur les changements de pratique ?
4.4 Nombre d'actions menées pour la protection de la ressource en eau et sa qualité	Evaluer la mobilisation du PAT sur la protection de la ressource en eau et sa qualité	Décompte du nombre d'actions dans le plan d'action du PAT liées à la protection de la ressource en eau et sa qualité	Plan d'action du PAT	Quel % de la surface agricole utilisée en cultures à bas niveau d'intrants (BNI) ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
4.5 Concentration en nitrates des eaux des communes sur le territoire du PAT	Suivre l'évolution des concentrations en nitrates des eaux des communes sur le territoire du PAT, qui peuvent être impactées par les actions de préservation de la qualité de la ressource en eau du PAT	Intervalle correspondant à la moyenne des concentrations en nitrates dans les eaux des communes du territoire du PAT	Indicateur automatisé sur France PAT	Est-ce que l'aire d'alimentation du point de prélèvement pour l'eau potable se situe sur l'aire du PAT ou en dehors ?

ECONOMIE ALIMENTAIRE

PRODUCTION



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
5.1 Proportion d'exploitants agricoles engagés dans une démarche de production durable et/ou de qualité (SIQO dont Bio...), parmi ceux ayant été sensibilisés sur le sujet	Evaluer l'efficacité du PAT pour accompagner les exploitants agricoles à la transition vers une production agricole durable et/ou de qualité	<u>Numérateur</u> Nombre d'exploitations engagées dans la production agricole durable et de qualité depuis le début du plan d'action du PAT <u>Dénominateur</u> Nombre d'exploitations sensibilisées dans le cadre du PAT pour la mise en place de ces actions	<u>Numérateur</u> Exploitations engagées dans la production agricole durable et de qualité Définition des « produits durables et de qualité » : voir glossaire <u>Dénominateur</u> Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, évènements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'un exploitant « sensibilisé » : voir glossaire	Part de chaque démarche dans les productions « durables et de qualité » (et : part de bio, part d'IGP...)
5.2 Nombre d'installations agricoles sur le territoire sur la durée du PAT	Evaluer l'effet levier des PAT, en lien avec les autres dispositifs existants, sur l'installation et la transmission des exploitations agricoles	En lien avec la Chambre d'agriculture (et le futur service France Service Agriculture), estimer le nombre d'installations sur le territoire depuis le début du plan d'action du PAT	Suivi au fil de l'eau en lien avec la Chambre d'agriculture	Quel impact des PAT sur l'installation agricole, au-delà des dispositifs existants ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
5.3 Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation des exploitants agricoles	Evaluer le caractère systémique du PAT en matière de développement agricole et sa capacité à se coordonner avec les acteurs compétents du territoire	Dénombrer les partenaires du PAT impliqués sur ces enjeux	Liste des partenaires du PAT sur la fiche France PAT Exemples de structures impliquées sur cette thématique (liste non exhaustive) : - Chambre d'agriculture , - Groupements régionaux et départementaux d'agriculture biologique , - Réseau CIVAM ... Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Quelle capacité du PAT à fédérer les acteurs autour de ce thème sur mon territoire ?
5.4 Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissements d'enseignement agricole et/ou alimentaires (y compris hôteliers) du territoire	Evaluer la capacité du PAT à mettre en place des actions avec des établissements de l'enseignement et par là contribuer à l'évaluation du caractère systémique des PAT en France	Dénombrer les partenaires du PAT parmi ces établissements	Liste des partenaires du PAT sur la fiche France PAT Pour identifier les établissements du territoire : Liste des établissements d'enseignement agricole Liste des lycées d'hôtellerie et de tourisme Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Quelles sont les actions mises en œuvre dans le cadre de ces partenariats et quels impacts ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
5.5 Proportion de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en bio du territoire	Evaluer l'effet levier des PAT en matière de développement du Bio sur les territoires	Il est calculé par agrégation des données issues du registre parcellaire graphique. Ce jeu de données est actualisé chaque année.	Indicateur automatisé sur France PAT	Est-ce que la production agricole bio du territoire est intégrée à une filière de transformation ou distribution à l'échelle du territoire ?
5.6 Proportion de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en légumineuses du territoire	Evaluer l'effet levier des PAT en matière de production de légumineuses	Surface cultivée en légumineuse sur le territoire / SAU totale du territoire	Indicateur automatisé sur France PAT	Est-ce que la production agricole de légumineuses du territoire est intégrée à une filière de transformation ou distribution à l'échelle du territoire ?

TRANSFORMATION – DISTRIBUTION



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
6.1 Nombre de structures de <u>distribution</u> de produits durables et de qualité créées ou maintenues sur la durée du PAT	Evaluer l'impact du PAT dans la création ou le maintien de structures de distribution intégrées au plan d'action du territoire, donc distribuant des produits durables et de qualité, issus du territoire et aux acteurs du territoire	Dénombrer les structures de distributions de produits durables et de qualité créées ou maintenues dans le cadre du plan d'action du PAT	Diagnostic du PAT et suivi au fil de l'eau Quelques sources de données pour les identifier : - l'annuaire officiel des professionnels du bio ; - magasins de producteurs (à vérifier la qualité et durabilité des produits) ; - Observatoire des Systèmes Alimentaires Territorialisés . Définition des « produits durables et de qualité » : voir glossaire	Quel impact du PAT sur la reterritorialisation du système alimentaire ?
6.2 Nombre d'outils de <u>transformation</u> de produits durables et de qualité créés ou maintenus sur la durée du PAT	Evaluer l'impact du PAT dans la création ou le maintien de structures de transformation intégrées au plan d'action du territoire, donc transformant des produits durables et de qualité, issus du territoire et aux acteurs du territoire	Dénombrer les structures de transformation de produits durables et de qualité créées ou maintenues dans le cadre du plan d'action du PAT	Diagnostic du PAT et suivi au fil de l'eau Quelques sources de données pour les identifier : - l'annuaire officiel des professionnels du bio ; - Observatoire des Systèmes Alimentaires Territorialisés . Définition des « produits durables et de qualité » : voir glossaire	Quel impact du PAT sur la reterritorialisation du système alimentaire ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
6.3 Nombre de partenariats engagés avec des structures de distribution, restauration commerciale, transformation, logistique et/ou CMA, CCI	Evaluer la capacité du PAT à inclure des acteurs économiques dans ses actions et par là contribuer à l'évaluation du caractère systémique des PAT en France	Dénombrer les partenaires du PAT	Liste des partenaires du PAT sur la fiche France PAT Quelques sources de données pour les identifier : Liste des magasins alimentaires sous réseaux d'enseigne (INSEE) Annuaire des membres de Fedalis Annuaire des épiciers de France Contacts des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Le réseau des Chambres de commerce et d'industrie Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Impact du PAT sur le cycle de production et de distribution d'un produit alimentaire

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
6.4 Proportion d'acheteurs ayant renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité par rapport à ceux accompagnés par le PAT	Mesurer l'efficacité des PAT à développer les circuits de proximité	<u>Numérateur</u> Nombre d'acheteurs accompagnés déclarant avoir renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité suite aux actions du PAT <u>Dénominateur</u> Nombre total d'acheteurs accompagnés par le PAT	Enquête auprès des participants des actions de sensibilisation 6 mois après l'action. Définition d'un « acheteur » : Personne chargée d'effectuer les achats pour le compte d'une restauration collective, d'un magasin spécialisé, groupement d'achat, AMAP, grande distribution, restauration commerciale... Définition d'une relation commerciale renforcée : augmentation des volumes contractualisés ou création de nouvelles relations commerciales Définition d'un acheteur « accompagné » : voir glossaire	Quels volumes sont concernés ? Quelle part de produits durables et de qualité ?

EMPLOI



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
7.1 Nombre d'emplois créés ou maintenus dans le cadre de projets en lien avec le PAT	Quantifier les impacts directs des actions menées par le PAT en termes d'emploi	Dénombrer le total des emplois (CDD > 1 an, CDI, fonctionnaire) : - les personnels des outils de transformations ou distribution créés ou maintenus grâce au PAT ; - des équipes constituées et directement impliquées dans l'animation/coordination du PAT ; - les ETP impliqués dans la mise en œuvre des actions du PAT (partenaires, prestataires...) ; - les installations ou conversions dans le cadre d'actions du PAT.	Diagnostic du PAT et suivi au fil de l'eau (bilan de réalisation du PAT)	Quelles sont les catégories d'emploi les plus concernées ? Quelle pérennité des emplois créés ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
7.2 Nombre de personnes sensibilisées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire	Evaluer la capacité des PAT à sensibiliser à l'attractivité des métiers des secteurs agricoles et alimentaires	Dénombrer les personnes ayant participé à une action de sensibilisation sur cette thématique dans le cadre du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quelle proportion des personnes sensibilisées ont obtenu l'accès à un emploi pérenne suite à l'action de sensibilisation ? Combien de personnes sensibilisées par action de sensibilisation ?
7.3 Nombre de personnes sensibilisées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Estimer le niveau de sensibilisation des personnes du territoire à l'attractivité des métiers ESS	Dénombrer les personnes ayant participé à une action de sensibilisation sur cette thématique dans le cadre du PAT	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quelle proportion des personnes sensibilisées ont obtenu l'accès à un emploi pérenne suite à l'action de sensibilisation ? Combien de personnes sensibilisées par action de sensibilisation ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
7.4 Nombre d'emplois créés ou maintenus dans le secteur de l'ESS	Quantifier les impacts directs des actions menées par le PAT en termes d'emploi et plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion	Dénombrer les emplois créés ou maintenus dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre des actions du PAT	Diagnostic du PAT et suivi au fil de l'eau (bilan de réalisation du PAT)	Quelles sont les catégories d'emploi les plus concernées ? Quelle pérennité des emplois créés ?

APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALIM

**Indicateurs complémentaires pour les structures partenaires ayant des
restaurants collectifs**



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	? Analyse complémentaire possible
8.0.1 Proportion de restaurants collectifs ayant réalisés leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT	Evaluer l'impact des PAT pour la mobilisation de leurs partenaires dans l'inscription et la télédéclaration sur « ma cantine »	Nombre de restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT ayant télédéclaré / Nombre de restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT	<u>Numérateur</u> Pour les partenaires du PAT : information disponible après tri par PAT (<i>actuellement disponible par EPCI, bientôt par PAT</i>) et par secteur sur « ma cantine » <u>Dénominateur</u> Recensement du nombre de restaurations collectifs sous la compétence des partenaires	Analyse par secteur (restaurants administratifs, scolaires, crèches, EHPAD...)
8.0.2 Taux d'approvisionnement dans les restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT : - En produits durables et de qualité ; - En produits bio ; - En viande et poisson durables et de qualité.	Evaluer l'impact des PAT pour la mobilisation de leurs partenaires dans l'atteinte des objectifs de la loi EGalim	Montant achats annuels alimentaires HT durables et de qualité (pour les 3 catégories) dans les restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT / Montant achats annuels alimentaires HT total dans les restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT	Pour les partenaires du PAT : information disponible après tri par PAT (<i>actuellement disponible par EPCI, bientôt par PAT</i>) et par secteur sur « ma cantine »	Analyse par secteur (restaurants administratifs, scolaires, crèches, EHPAD...)

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	? Analyse complémentaire possible
8.1.1 Proportion de restaurants collectifs ayant réalisé leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT	Evaluer l'avancement du référencement des cantines à l'échelle des PAT. Valoriser les PAT comme levier de déploiement de la plateforme ma cantine à l'échelle nationale	Nombre de restaurants collectifs ayant télédéclaré à l'échelle du PAT / Nombre de restaurants collectifs totaux à l'échelle du PAT	<u>Numérateur</u> Indicateur automatisé sur France PAT <u>Dénominateur</u> Recensement du nombre de restaurants collectifs du territoire	Quelle capacité à mobiliser des gestionnaires qui ne relèvent pas de la compétence des collectivités ?
8.1.2 Taux d'approvisionnement sur l'ensemble des achats des restaurants collectifs du territoire du PAT : - En produits durables et de qualité ; - En produits bio ; - En viande et poisson durables et de qualité.	Comprendre si les PAT sont des leviers efficaces pour atteindre les objectifs de la loi EGalim	Montant achats annuels alimentaires HT (pour les 3 catégories) / Montant achats annuels alimentaires HT total	(à venir) Indicateur automatisé sur France PAT Information disponible après tri par PAT (<i>actuellement disponible par EPCI, bientôt par PAT</i>) et par secteur sur « ma cantine » .	Quelle est la représentativité de cette donnée (au regard du 8.1.1.) ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	? Analyse complémentaire possible
8.2 Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGalim	Evaluer l'effet levier du PAT pour la formation du personnel de la restauration collective aux enjeux de la loi EGalim	Dénombrer les personnels de la restauration collective ayant suivi une formation liée aux objectifs de la loi EGalim dans le cadre du PAT <u>Personnel concerné</u> Gestionnaires, cuisiniers et agents de service <u>Thématiques concernées</u> Approvisionnements durables et de qualité, lutte contre le gaspillage alimentaire, diversification des sources de protéines <u>Durée et format de formation</u> Au moins 1 jour (présentiel ou virtuel)	Feuilles de présence (physique ou virtuelle) des formations effectuées. A défaut, nombre d'inscrits. Exemples non exhaustifs de formations existantes : - Catalogue de formation du CNFPT ; - Catalogue des acteurs de l'écosystème sur « ma cantine » .	Quel taux de satisfaction sur ces formations ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	? Analyse complémentaire possible
8.3 Nombre de producteurs formés ou sensibilisés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par la mise en relation avec des distributeurs)	Effet levier des PAT sur la mobilisation des producteurs pour l'approvisionnement de la restauration collective	Dénombrer les producteurs ayant suivi une action de sensibilisation ou de formation à la réponse aux marchés publics de restauration collective	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, évènements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quel volume de denrées est concerné ? Quelle part de denrées durables et de qualité ?

EDUCATION A L'ALIMENTATION



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
9.1 Nombre de partenariats avec des structures d'éducation à l'alimentation et au goût	Quantifier le niveau de coopération du PAT avec des structures locales sur une thématique précise de l'éducation à l'alimentation et au goût	Dénombrer les partenaires du PAT sur la fiche France PAT	Liste des partenaires du PAT Exemples de structures d'éducation à l'alimentation et au goût : voir l'outil EGA-PAT (p. 24). Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	Quelles sont les actions menées dans le cadre de ces partenariats ? Quel impact de ces actions sur les changements de comportements ?
9.2 Nombre d'actions menées en communs avec les Projets Educatifs de Territoire (PEDT)	Quantifier le niveau de coopération des PAT avec les PEDT	Dénombrer les actions communes aux plans d'action des PAT et des PEDT	Dans la phase de diagnostic du PAT, les porteurs peuvent se référer aux engagements des communes	Quelle articulation entre les politiques publiques d'un même territoire ?
9.3 Nombre d'enfants scolarisés ayant bénéficié d'actions d'éducation à l'alimentation et au goût - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Identifier les publics concernés par les actions du PAT sur les enjeux d'éducation à l'alimentation et au goût	Dénombrer les enfants scolarisés ayant bénéficié d'action d'éducation à l'alimentation et au goût dans le cadre du PAT	Feuilles de présence ou à défaut nombre d'inscrits. Périmètre concerné : maternelle au lycée inclus Exemples d'actions d'éducation à l'alimentation et au goût : voir l'outil EGA-PAT (p. 24).	Quelle part de chaque niveau scolaire ? Quel changement de comportement évalué ?

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
9.4 Nombre de personnes sensibilisées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation - préciser le ou les type(s) d'action(s)	Evaluer l'impact du PAT sur la sensibilisation des personnes à l'éducation à l'alimentation	Dénombrer les personnes sensibilisées sur les enjeux d'alimentation et de goût (hors des actions liées à la nutrition-santé, la lutte contre le gaspillage alimentaire, aux enjeux environnementaux ou à l'attractivité des métiers couverts par ailleurs)	Feuille de présence des ateliers, réunions, conférences, événements ou formations (ou à défaut nombre d'inscrits). Nombre de participants aux webinaires (ou à défaut nombre d'inscrits). Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Quel impact de ces actions sur les changements de comportements ?
9.5 Proportion de personnes sensibilisées déclarant avoir fait évoluer leur comportement alimentaire	Mesurer l'efficacité des PAT à faire évoluer les comportements alimentaires vers une consommation plus importante de produits sains, durables et de qualité et de proximité	<u>Numérateur</u> Nombre de personnes ayant bénéficié des actions de sensibilisation du PAT déclarant avoir adopté une alimentation plus durable et de qualité <u>et</u> plus saine <u>et</u> de proximité (<i>ayant répondu a ou b à chacune des trois questions présentées</i>) <u>Dénominateur</u> Nombre de participants aux actions de sensibilisation du PAT	Questionnaire à envoyer aux participants entre 3 et 6 mois après les actions de sensibilisation : voir fin de guide Définition d'une « personne sensibilisée » : voir glossaire Exemples d'actions de sensibilisation sur cette thématique : voir fin de guide	Il est possible de faire une analyse plus précise et moins biaisée de la consommation alimentaire, sur la base d'un questionnaire de fréquences alimentaires, ou de rappels de 24h.

FONCIER AGRICOLE ET URBANISME



Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
10.1 Nombre d'actions portées par le PAT et formalisées dans les documents d'urbanisme - PLU(i) et SCoT et/ou dispositifs de protection du foncier (ZAP, PAEN, dispositifs locaux)	Evaluer le caractère systémique du PAT sur les enjeux du foncier agricole et à terme favoriser les coopérations pour intégrer le PAT au territoire	Dénombrer le nombre d'actions inscrites <u>à la fois</u> dans les plans d'action des PAT et dans ces documents.	Dans la phase de diagnostic du PAT, Les documents sont listés aux liens suivants : - documents d'urbanisme de type PLUi, PLU, CC Définition d'une « action » : voir glossaire	
10.2 Nombre de partenariats formalisés avec des structures agissant pour le maintien / reconquête du foncier agricole	Evaluer le caractère systémique du PAT sur les enjeux du foncier agricole et sa capacité à se coordonner avec les acteurs compétents du territoire	Dénombrer les partenaires du PAT	Liste des partenaires du PAT Exemples de structures concernées : - Chambres d'agriculture ; - Correspondants SAFER ; - Terres de liens ; Définition d'un « partenaire » : voir glossaire	
10.3 Part de surface agricole utilisée (SAU) du territoire	Préciser les caractéristiques agricoles territoriales et quantifier les évolutions de SAU afin d'identifier d'éventuels effets levier des PAT sur ces enjeux	Somme des SAU des communes du PAT / La surface totale du PAT	Indicateur automatisé sur France PAT	

Indicateur	 Objectif	? Calcul	 Sources	Analyse complémentaire possible
10.4 Nouvelles surfaces d'espaces nourriciers	Mesurer l'efficacité des PAT à développer l'utilisation du foncier pour produire des denrées alimentaires.	Surfaces mises à disposition de manière ponctuelle ou pérenne par les collectivités engagées dans le PAT (EPCI et communes) ou les partenaires directs du PAT pour la création d'espaces nourriciers dans le cadre des actions du PAT	Suivi du plan d'action du PAT au fil de l'eau Exemples d'espaces nourriciers : installations en agriculture, jardins potagers, forêts comestibles, agroforesterie, espaces test agricoles, agroforesterie, vergers maraudes, etc. Exemples d'actions sur cette thématique : voir fin de guide	Quel volume de production agricole issu de ces espaces nourriciers ?

Exemple d'actions des PAT – liste illustrative et non exhaustive des actions possibles

Sur la précarité alimentaire (indicateur 1.3)

1. **Distribution de paniers alimentaires solidaires** (exemple de T0 = 50 ; exemple d'objectif = 400)
 - Paniers de fruits et légumes subventionnés
 - Distribution de paniers solidaires/an via des partenariats
 - Paniers bio pour femmes enceintes, selon le quotient familial
2. **Épiceries sociales et solidaires** (exemple de T0 = 1500 ; exemple d'objectif = 2000)
 - Création et ouverture de nouvelles épiceries sociales
 - Récupération et distribution d'inventus alimentaires
 - Mise en place d'épiceries mobiles et ambulantes pour atteindre les zones isolées
3. **Ateliers de sensibilisation et cuisine** (exemple de T0 = 60 ; exemple d'objectif = 150)
 - Ateliers culinaires pour apprendre à cuisiner des produits locaux et de saison
 - Sensibilisation à l'alimentation durable via animations, défis et cours pratiques
 - Formation en nutrition-santé pour des publics spécifiques (étudiants, familles en précarité)
4. **Expérimentations innovantes** (exemple de T0 = 50 ; exemple d'objectif = 350)
 - Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) : tests et expérimentations
 - Chèques alimentaires durables pour faciliter l'accès à des produits locaux de qualité
5. **Projets communautaires** (exemple de T0 = 3 ; exemple d'objectif = 30)
 - Jardins partagés dans des résidences HLM pour promouvoir l'autoproduction alimentaire
 - Groupements d'achats solidaires et mutualisation entre associations
6. **Actions éducatives et participatives** (exemple de T0 = 0 ; exemple d'objectif = 200)
 - Organisation de visites de fermes, glanages solidaires, et ateliers de transformation alimentaire
 - Développement d'une "monnaie locale" pour renforcer les réseaux solidaires
7. **Explorer les ressources et les leviers d'actions proposés dans la boîte à outils de l'ALTAA** : <https://www.altaa.org/ressources/renforcer-les-solidarites-alimentaires/>

Sur la thématique alimentation/santé (permettant de dénombrer les personnes participantes)

1. **Actions détaillées sur le réseau d'acteurs du Programme national nutrition santé** : <https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/>
2. **Actions de sensibilisation générales** (exemple de T0 = 200 ; exemple d'objectif = 400)
 - Ateliers cuisine, défis alimentaires, ciné-débats
 - Animations sur l'équilibre alimentaire (ados, seniors)
3. **Actions ciblées par public** (exemple de T0 = 200 ; exemple d'objectif = 400)

- **Écoles** : Sensibilisation annuelle, projets pédagogiques, animations au self des collèges.
- **Crèches**
- **Femmes enceintes** : Ateliers sur les perturbateurs endocriniens et alimentation durable
- **Seniors** : Ateliers "manger bouger", prévention dénutrition, alimentation adaptée
- **Grand public** : Journées santé, conférences, stands lors d'événements locaux
- 4. **Actions éducatives spécifiques** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300)
 - Programme "Diététique en vadrouille" pour enfants dans les écoles primaires
 - Formation de professionnels (cantiniers, travailleurs sociaux) et création de réseaux éducatifs
- 5. **Ateliers et animations thématiques** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300)
 - Nutrition santé par des diététiciens ou éducateurs APA (activité physique adaptée)
 - Découverte des nouvelles protéines
 - Prévention des risques liés aux produits industriels
- 6. **Événements et campagnes** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300 = nombre de personnes ayant participé)
 - Fête de la santé Participation à des festivals comme Europom (<https://www.europom.eu/>)
- 7. **Formation et accompagnement** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300)
 - Formation des associations pour obtenir des agréments APA.
 - Création d'un réseau de formateurs sur l'alimentation durable
- 8. **Explorer les ressources et les leviers d'actions proposés dans la boîte à outils de l'ALTA :**
 - <https://www.altaa.org/ressources/travailler-sur-les-recits-la-desirabilite-et-changer-les-representations/>
 - <https://www.altaa.org/ressources/informer-sensibiliser-et-accompagner-le-grand-public/>
 - <https://www.altaa.org/ressources/eduquer-les-plus-jeunes-a-l'alimentation-saine-et-durable/>

Sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (permettant de dénombrer les personnes participantes)

1. **Conférences** (exemple de T0 = 0 ; exemple d'objectif = 300 = nombre de personnes ayant participé)
 - Présentation des enjeux généraux du gaspillage alimentaire
 - Partage d'initiatives innovantes
 - Conférence sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre (prévoir ses achats, dates de consommation, recettes...)
2. **Ateliers et animations thématiques** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300 = nombre de personnes ayant participé)
 - Ateliers de cuisine anti-gaspi
 - Pièce de théâtre sur le thème de l'anti-gaspi
 - Ateliers dans les épiceries sociales et solidaires

- Expérimentation du « Gourmet bag » pour restaurateurs
- Organisation de cueillettes solidaires pour lutter contre les pertes au champ
- Atelier de transformation des invendus
- 3. **Visite** (exemple de T0 = 0 ; exemple d'objectif = 300 = nombre de personnes ayant participé)
 - Visite d'un supermarché exemplaire (par exemple labellisé « anti-gaspi »)
 - Visite d'une cuisine centrale ou sur place exemplaire
- 4. **Interventions** (exemple de T0 = 100 ; exemple d'objectif = 300 = nombre de personnes ayant participé)
 - Défis « Famille zéro déchets »
- 5. **Labellisation anti-gaspillage alimentaire**
 - Labellisation d'établissements de la distribution sur le territoire du PAT
 - Labellisation d'établissements de la restauration sur le territoire du PAT (à partir de juin 2025)

Sur l'adaptation au changement climatique (permettant de dénombrer les professionnels sensibilisés)

1. Exemple d'animations, jeux en lien avec le changement climatique (type fresque, calculer son empreinte carbone...)
2. Ateliers ou conférences sur les enjeux de sécurité alimentaire à intégrer dans les plans communaux de sauvegarde (PCS)
3. Ateliers, formation sur gestion de la ressource en eau
4. Aides à l'adaptation des systèmes d'irrigation (au-delà de la sensibilisation)
5. Partenariats avec INRAE pour expérimenter nouvelles cultures ou modes de production (au-delà de la sensibilisation)

Sur les enjeux climatiques, de biodiversité et/ou de ressources (permettant de dénombrer les professionnels sensibilisés)

1. Intégrer au diagnostic agricole la réalisation d'une étude prospective posant les scénarios de diversification des productions agricoles sur le territoire du PAT selon ses contraintes pédoclimatiques
2. Impulser les réflexions quant à la mise en œuvre d'un des scénarios posés par l'étude prospective en créant des espaces de concertation rassemblant les acteurs concernés
3. Former et sensibiliser les élu.es aux enjeux de la diversification agricole des territoires
4. Soutenir le déploiement et le maintien de productions de légumineuses
5. Promouvoir le calcul de l'empreinte carbone des actions des acteurs (avec QUANTIGES outil Ademe par exemple)
6. Organiser des ateliers Fresques de l'alimentation, du climat, agri-alim, de l'eau, etc.)

Sur le changement de pratiques agricoles (permettant de dénombrer les exploitants agricoles sensibilisés)

1. **Sensibilisation des agriculteurs**
 - Sensibilisation annuelle d'exploitations agricoles
2. **Formations et accompagnements techniques**
 - Minimum de formations organisées chaque année à destination des agriculteurs
 - Formations collectives sur l'agriculture biologique (AB)
 - Diagnostics IDEA : diagnostics annuels pour évaluer les exploitations
3. **Actions spécifiques et animations collectives**
 - Organisation du Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques (prairies fleuries et agroforesteries) et Envol Vert
 - Animations collectives dans le cadre des PSE (Paiements pour Services Environnementaux) et des journées techniques, visant à créer un réseau d'agriculteurs
 - Déploiement du label Terres de Sources
 - Promotion du label Territoire Bio Engagé auprès des communes
 - Mise en réseau des structures techniques des mènent des actions visant l'amélioration des pratiques agricoles vers la diversification végétale des agro-systèmes et soutien financier à ces mêmes structures
 - Soutenir le déploiement et le maintien des modèles de polyculture-élevage et de polyculture-polyélevage
4. **Groupes d'échange et partenariats**
 - Création d'un groupe d'échange entre producteurs
 - Partenariat avec la MAB (diagnostics de conversion au bio) et la LPO (accompagnement individuel)
5. **Réunions d'information et sensibilisation collective**
 - Réunions de sensibilisation d'agriculteurs BIO, en MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)
 - Ateliers mensuels sur des pratiques agroécologiques
6. **Accompagnement individuel**
 - Accompagnement individuel d'exploitants pour leur conversion en agriculture biologique

Sur l'éducation à l'alimentation (permettant de dénombrer les personnes sensibilisées)

1. **Ateliers** : ateliers de cuisine, les ateliers de sensibilisation, les ateliers de jardinage, etc.
2. **Sensibilisation** : sensibilisation à l'alimentation durable, au gaspillage alimentaire, à la nutrition, etc., auprès de différents publics (enfants, adultes, professionnels)
3. **Alimentation durable** : actions visant à promouvoir des pratiques alimentaires respectueuses de l'environnement et de la santé
4. **Scolaires/Écoles** : actions dirigées vers les écoles, collèges et lycées, avec des interventions en classe, des visites de fermes, des ateliers, etc.
5. **Événements** : organisation d'événements tels que des festivals, des salons, des ciné-débats, des fêtes de l'alimentation, etc.
6. **Formations** : des formations sont organisées pour les professionnels de l'enfance, de la restauration scolaire et de l'aide alimentaire

7. **Visites de fermes** : les visites de fermes sont proposées aux scolaires et au grand public pour découvrir l'agriculture locale et les produits de saison
8. **Grand public** : plusieurs actions peuvent cibler le grand public à travers des stands sur les marchés, des animations lors d'événements, des conférences, etc.
9. **Accompagnement** : l'accompagnement des professionnels de la restauration collective et des collectivités est mentionné, visant à les aider à intégrer des pratiques d'alimentation durable

Sur la restauration collective (permettant de dénombrier les professionnels sensibilisés ou formés)

1. Organisation de formations à destination des exploitants agricoles ou de groupements d'exploitations agricoles sur la réponse aux marchés publics
2. Organisation de rencontres entre exploitants agricoles et leurs groupements, distributeurs et gestionnaires de restauration collective
3. Explorer les ressources de la plateforme « ma cantine » : <https://ma-cantine-1.gitbook.io/ma-cantine-egalim>
4. Explorer l'annuaire de l'écosystème de la restauration collective de « ma cantine » : <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/acteurs-de-l-eco-systeme/?page=1>
5. Explorer les ressources et les leviers d'actions proposés dans la boîte à outils de l'ALTAA : <https://www.altaa.org/ressources/agir-sur-loffre-en-restauration-collective-publique-et-privee/>

Sur le développement d'espaces nourriciers (indicateur 10.4)

1. Le PAT fait le lien entre des habitants désireux d'avoir un jardin potager et un bailleur social, il organise les premières rencontres ce qui aboutit à la mise à disposition de surfaces : **à comptabiliser**, la preuve à verser sera le compte-rendu de la réunion
2. Le PAT a communiqué sur un dispositif de l'ANRU : **ne pas comptabiliser**, l'action n'est pas assez directe
3. Suite à une conférence du PAT sur les jardins urbains, une commune décide de mettre à disposition des jardins partagés : **ne pas comptabiliser**, l'action n'est pas assez directe

Indicateur 9.5 : Exemple de questionnaire à envoyer aux participants entre 3 et 6 mois après les actions de sensibilisation

1/ Depuis votre participation à une ou plusieurs actions du PAT, avez-vous augmenté votre consommation de produits durable et de qualité ? (labels publics comme : agriculture biologique (AB), Label Rouge, Appellation d'origine contrôlée (AOC), Indication géographique protégée (IGP)...)

- a- Oui, tout à fait
- b- Oui, plutôt
- c- Non, pas vraiment
- d- Non, pas du tout
- e- Je ne sais pas

2/ Depuis votre participation à une ou plusieurs actions du PAT, avez-vous augmenté votre consommation vers les repères du PNNS ? (c'est-à-dire plus de fruits, légumes, fruits à coque, légumineuses, céréales complètes...²)

- a- Oui, tout à fait
- b- Oui, plutôt
- c- Non, pas vraiment
- d- Non, pas du tout
- e- Je ne sais pas

3/ Depuis votre participation à une ou plusieurs actions du PAT, avez-vous augmenté vos achats de denrées produites ou transformées dans la région ?

- a- Oui, tout à fait
- b- Oui, plutôt
- c- Non, pas vraiment
- d- Non, pas du tout

² <https://www.mangerbouger.fr/manger-mieux/a-tout-age-et-a-chaque-etape-de-la-vie/les-recommandations-alimentaires-pour-les-adultes>